

Besançon, le mardi 12 novembre 2019,

Présents :

F. Petitjean  
J. Perrot  
B. Manton  
J. Lacroute  
J. Demouge  
T. Jaffiol  
G. Michaud  
P. Vauchez

Lieu :

Ligue BFC  
Besançon

## **COMPTE-RENDU 2019 - n°7**

*Commission Restreinte CTOC - ETR*

# **Qualifications Championnats de France**

## **Saison 2020 - 2021**

### **U18M - U17F**

# TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
1 TEXTES FFHB POUR LA COMPETITION CF 2020-2021.....	3
1.1 COMPETITION 2020-2021 U18M.....	3
1.2 COMPETITION 2020-2021 U17 F.....	3
2 NOMBRE D'EQUIPES BFC SAISON EN CF 2020-2021.....	4
2.1 CATEGORIE U18M.....	4
2.2 CATEGORIE U17F.....	4
3 ORGANISATION DES QUALIFICATIONS.....	5
3.1 CATEGORIES D'AGES.....	5
3.2 INSCRIPTIONS.....	5
3.3 ORGANISATION.....	5
3.3.1 TOUR PRELIMINAIRE (TP).....	5
3.3.2 TOURNOI DE QUALIFICATION.....	5
3.4 CALENDRIER.....	5

# 1 TEXTES FFHB POUR LA COMPETITION CF 2020-2021

Suite à la réforme des Championnats Jeunes votée à l'AG FFHB 2019, se référer aux Règlements particuliers des Championnats de France 2019 – 2020.

## 1.1 COMPETITION 2020-2021 U18M

[Extrait du règlement particulier des championnats 2019-2020 page 13 :](#)

### 5 COMPÉTITION 2020-2021

Elle comprendra 72 équipes :

- les quarante-huit (48) équipes qui ont évolué en poule Falcony en seconde phase,
- le premier de chacune des huit (8) poules de niveau bas de la seconde phase,
- seize (16) places attribuées comme suit :
  - 2 places pour les trois ligues les plus importantes en nombre de licenciées féminines âgées de 15, 16 et 17 ans au 31 mai 2019,
  - 1 place pour les 10 autres ligues.

Si un club libère une place elle sera attribuée à la ligue du club concerné.

Par ailleurs si une ligue avec 2 accédants dépasse 9 équipes maintenues au vu de leur résultats ou avec 1 accédant dépasse 10 équipes maintenues au vu de leurs résultats, les règles suivantes seront applicables :

- le classement pour qualifier les 9 ou 10 meilleures équipes prendra dans l'ordre (le critère suivant s'appliquant en cas d'égalité au critère précédent) :
  - le rang dans le classement,
  - le ratio nombre de point sur nombre de matchs joué,
  - la meilleure différence entre les buts marqués et les buts encaissés en fonction du nombre de match joué,
- le plus grand nombre de licenciés de la catégorie dans les clubs concernés à la date du 31 mai de la saison en cours, enfin tirage au sort.

Pour le choix des ayant-droits la ligue pourra désigner une équipe qui a participé à la compétition nationale de la saison précédente.

La place ou les places libérées seront attribuées aux ligues avec un seul ayant droit en fonction de leur classement en nombre de licenciés de la catégorie de la saison N-2.

## 1.2 COMPETITION 2020-2021 U17 F

[Extrait du règlement particulier des championnats 2019-2020 page 27 :](#)

### 5 COMPÉTITION 2020-2021

La compétition visera les joueuses de moins de 17 ans (l'appellation devient « championnat de France U17 »), c'est-à-dire les joueuses nées en 2004, 2005 et 2006.

Les joueuses nées en 2007 inscrites en pôle Espoir pourront participer à la compétition, sous réserve d'enregistrement préalable de l'autorisation dans Gest'hand par la COC et sur proposition de la DTN.

Le championnat sera ouvert à 72 équipes.

Chaque ligue se verra attribuer un nombre d'ayant-droits qui sera calculé de la façon suivante :

- les quarante-huit (48) équipes du niveau haut de la seconde phase de la saison 2019-2020 attribueront une place à leur ligue,
- les 8 meilleurs premiers des poules de niveau bas de la saison 2019-2020 feront bénéficier d'une place à leur ligue, les équipes classées à la première place des poules de niveau bas seront départagées de la façon suivante :
  - ratio nombre de points sur nombre de matchs joués,
  - si égalité précédemment, ratio goal average sur nombre de matchs joués,
  - si toujours égalité, alors nombre de licenciées de la catégorie.
- les seize places restantes sont attribuées de la façon suivante :
  - 2 places aux trois ligues les plus importantes en termes de licenciées féminines de la catégorie au 31 mai 2019,
  - 1 place aux dix autres ligues.

Si une ligue dépasse 11 équipes qualifiées, la place ou les places libérées seront attribuées aux ligues disposant d'un seul ayant-droit en fonction de leur classement en nombre de licenciés de la catégorie d'âge au 31 mai 2019.

## 2 NOMBRE D'ÉQUIPES BFC SAISON EN CF 2020-2021

### 2.1 CATEGORIE U18M

- Les équipes BFC disputant le Challenge Falcony (*niveau haut de la seconde phase du CF 19-20*), et l'(les) équipe(s) classée(s) 1<sup>ère</sup>(s) en poule(s) de Challenge de France (*niveau bas de la seconde phase du CF 19-20*), seront qualifiées directement pour le Championnat de France 2020-2021,
- La qualification nationale BFC de la saison 2019-20 permettra de désigner **1 ayant-droit 18M** pour la Ligue pour le CF 2020-21.

### 2.2 CATEGORIE U17F

- Le **nombre d'ayants-droit 17F** pour la Ligue BFC dépendra du classement de nos 12 équipes disputant le Championnat de France Jeunes Féminines 2019-20.
- Les équipes BFC disputant le Championnat de France, (*niveau haut de la seconde phase du CF 19-20*), seront qualifiées directement après examen par l'ETR et la CTOC des fiches d'évaluation de chaque club, pour le Championnat de France 2020-2021.
- Le(les) club(s) classé(s) meilleur(s) premiers en poule(s) de Challenge de France (*niveau bas de la seconde phase du CF 19-20*), ne sera (seront) pas qualifié(s) directement mais fera (feront) bénéficier à la Ligue d'une (ou plus) place pour le CF 2020-21.
- La qualification nationale BFC de la saison 2019-20 permettra de désigner le(les) ayant(s)-droit (*1 + la ou les places provenant du Challenge de France*) Ligue pour le CF 2020-21.

## 3 ORGANISATION DES QUALIFICATIONS

### 3.1 CATEGORIES D'AGES

ANNEE NAISSANCE	2002	2003	2004	2005	2006	2007
AGE SPORTIF	17	16	15	14	13	12
		- 17 ans pour qualification Ch. France U18M 2020-2021				
			- 16 ans pour qualification Ch. France U17F 2020-2021			

### 3.2 INSCRIPTIONS

Nombre d'équipes inscrites aux qualifications, suite à dossier d'engagement club pour 2019-20 :

- 23 équipes masculines
- 24 équipes féminines

Les équipes de convention 2019-20 pourront participer aux qualifications CF, à la condition de reconduire leur convention en 2020-21, si qualification obtenue, sous peine de disqualification.

Les équipes d'entente 2019-20 ne pourront pas participer aux qualifications CF.

### 3.3 ORGANISATION

#### 3.3.1 TOUR PRELIMINAIRE (TP)

Le tour préliminaire ne concernera pas les équipes qualifiées directement en CF 20-21 (voir §2.1 & §2.2).

Il sera organisé sur 2 journées sous forme de matchs simples pour les équipes retenues après examen par l'ETR et la CTOC des fiches d'évaluation de chaque club.

#### 3.3.2 TOURNOI DE QUALIFICATION

Le tournoi final pour chaque catégorie sera organisé sur une formule « Final Four » sur un week-end pour classer les équipes de 1 à 4.

**Les modalités d'organisation des qualifications nationales (TP notamment) seront communiquées, suite aux résultats de la 1<sup>o</sup> phase des Championnats de France U18 saison 2019-20.**

*(courant janvier 2020)*

### 3.4 CALENDRIER

- Envoi aux clubs de la fiche d'évaluation club : 21 novembre 2019
- Retour fiche d'évaluation club : 5 décembre 2019
- Dates des deux journées du Tour préliminaire : 22/23 février et 21 mai 2020
- Date du week-end de qualification finale : 13/14 juin 2020